



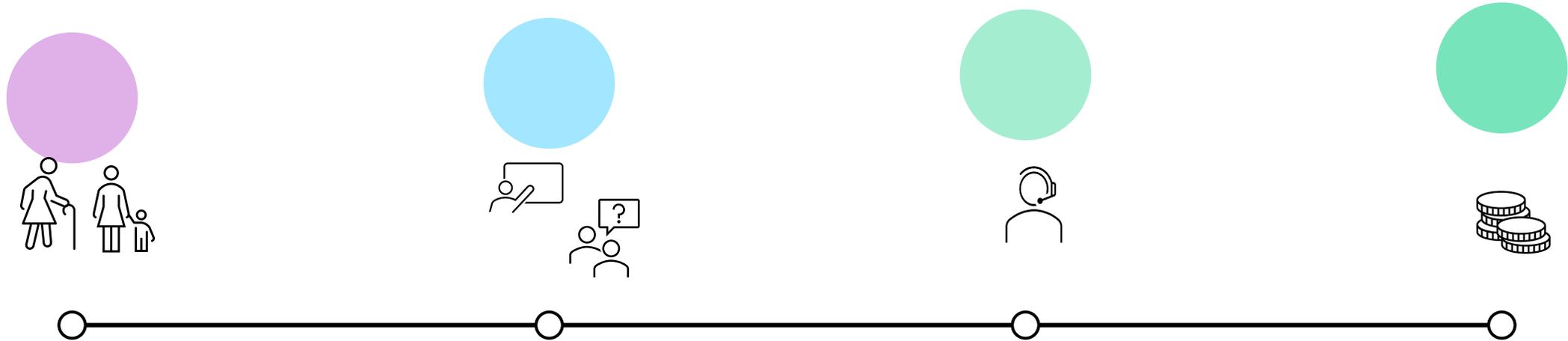
Accompagnement social personnalisé OCIRP



L'engagement social de l'OCIRP

POUR MIEUX ACCOMPAGNER CEUX POUR QUI RIEN NE SERA JAMAIS
COMME AVANT

Le dispositif d'accompagnement social



Pour qui ?

- Bénéficiaires rentes décès :
 - Education
 - Conjoint
 - Handicap
 - Dépendance

Des prestations collectives

- Des prestations collectives mises en œuvre par l'OCIRP
- Accompagnement sur l'ensemble de la période de versement de la rente

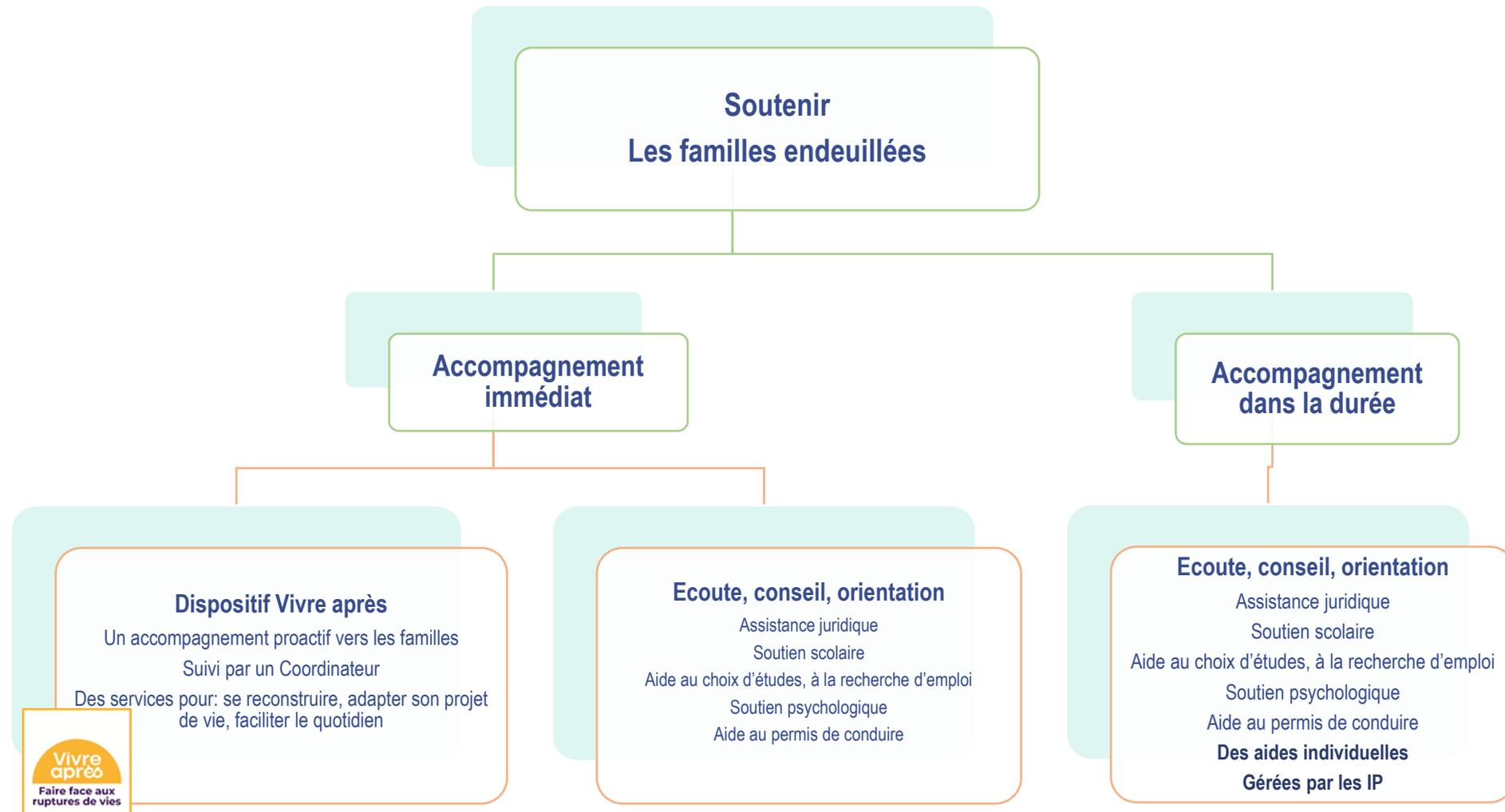
Des aides individuelles

- Des aides individuelles sur fonds OCIRP gérées par les IP
- Aides financières ponctuelles

Budget

1% des fonds propres
(+/- 4M €)

Architecture de notre accompagnement social



Communication auprès des bénéficiaires

■ L'OCIRP informe chaque mois les personnes récemment endeuillées des services qui leur sont proposés

- Envoi d'un courrier au bénéficiaire de la rente, accompagné des flyers portant sur les services des rentes prévues dans le contrat de Prévoyance.
- Une semaine après, le bénéficiaire est contacté téléphoniquement afin de faire un premier diagnostic de sa situation et de mettre en œuvre les services dont il a besoin.

OCIRP
protéger. agir. soutenir

«CIVILITE_BENEFICIAIRE» «PRENOM_BENEFICIAIRE»
«NOM_BENEFICIAIRE»
«ADRESSE_POSTALE_DESTINATAIRE_1»
«ADRESSE_POSTALE_DESTINATAIRE_2»
«ADRESSE_POSTALE_DESTINATAIRE_3»
«CODE_POSTAL_DESTINATAIRE»
«VILLE_DESTINATAIRE»

Paris, le

«Civilité_Bénéficiaire»,

Suite au décès de votre parent, vous percevez une rente, car son employeur avait souscrit un contrat de prévoyance auprès de l'OCIRP et de l'institution de prévoyance «Nom_IP». Un accompagnement social personnalisé, ainsi que des services, vous sont proposés.

Nous vous invitons à découvrir dans le document ci-joint le dispositif mis en place pour vous écouter et vous informer, faciliter votre quotidien et, si besoin, vous aider à vous reconstruire.

Si vous souhaitez recevoir des informations complémentaires par courrier, téléphone et/ou par SMS, merci de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et le renvoyer à OCIRP - Service accompagnement social - 17 rue de Marignan - CS 50 003 - 75008 Paris.

Nous vous prions d'agréer, «Civilité_Bénéficiaire», l'expression de nos salutations distinguées.

Cathy Grual
Coordinatrice de l'accompagnement social

Grual

En indiquant mon adresse mail et/ou mon téléphone, j'accepte d'être contacté par e-mail et/ou par SMS.

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone portable : _____ Courriel : _____
Mon institution de prévoyance : «Nom_IP»

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique tenu par l'OCIRP pour vous informer des prestations d'accompagnement social liées à votre contrat de prévoyance. Elles peuvent aussi servir à l'envoi d'informations pour répondre à vos besoins. Vos données sont uniquement destinées à nos services internes, nos institutions de prévoyance membre et nos partenaires habilités à gérer votre contrat, ainsi qu'aux autorités publiques en application de la loi. Elles sont conservées durant l'exécution de votre prestation et pour une durée légale de 10 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de limitation du traitement, d'opposition, de portabilité, d'effacement et de retrait au consentement sur vos données personnelles. Pour exercer ces droits, vous devez justifier de votre identité et vous adresser à OCIRP - Protection des données personnelles - 17, rue de Marignan - CS 50 003 - 75008 PARIS ou par mail à DPD@ocirp.fr. Vous pouvez également contacter la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) au 2 place de Fontenay - TSA 80715 - 75004 PARIS CEDEX 07 ou <https://www.cnil.fr>.

OCIRP - 17 rue de Marignan - CS 50 003 - 75008 PARIS - Tél. 01 44 56 22 56 (OCIRP)®
Organisme contractuel des institutions de rente et de prévoyance. Union d'institutions de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale.
N° Siret : 789 334 720 00067 - Code APE : 8430B

Rente éducation : Un accompagnement social personnalisé

SOUTENIR L'ENFANT ORPHELIN ET SA FAMILLE

SOUTENIR L'ENFANT ORPHELIN ET SA FAMILLE

VOTRE INSTITUTION DE PRÉVOYANCE PEUT AUSSI VOUS AIDER SOUS CERTAINES CONDITIONS

Scolarité, bourses d'études...
Santé : frais d'optique et d'orthodontie...
Aide au départ en vacances...
Autres domaines : logement, transport...

➔ **CONTACTEZ VOTRE COORDINATEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

0 800 599 800 Service & appel gratuits

OCIRP 04/2020 - Photo: iStock.com/afrahas - Document non contractuel - Ne pas publier sur la voie publique



BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ EN COMPLÉMENT DE VOTRE RENTE ÉDUCATION

Vous avez besoin d'être écouté(e) et de vous renseigner sur les aides et les services adaptés à votre situation ?

➔ **CONTACTEZ VOTRE COORDINATEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

0 800 599 800 Service & appel gratuits

OCIRP
protéger. agir. soutenir

UNION INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE À GESTION PARTAIRE.
RÈGLE PAR LE COODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
DRUJÉ DE MARIIGNAN - CS 90 003 - 75008 PARIS
TÉLÉPHONE : 01 46 96 23 96 - INTERNET : OCIRP.FR

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

OCIRP
protéger. agir. soutenir

AVEC LE DISPOSITIF VIVRE APRÈS

Un coordinateur vous écoute, vous informe et vous oriente.

Il active des services en fonction de vos besoins et en assure le suivi.

Pour l'enfant

Être écouté(e), informé(e), soutenu(e)

Notre service d'écoute téléphonique personnalisé vous permet de parler de votre vécu, de vous renseigner sur votre rente éducation et d'être orienté vers les bons interlocuteurs en fonction de votre situation.

Pour vous accompagner psychologiquement, un conseiller vous aide à identifier, évaluer et mobiliser vos ressources personnelles, familiales et sociales. Si besoin, des entretiens avec un psychologue clinicien peuvent être proposés.

Fondation **OCIRP**

Découvrez les actions soutenues par notre Fondation d'entreprise pour accompagner les jeunes orphelins et les aider à construire leur avenir. ocirp.fr

Notre livret *Faire face à l'orphelinage* - Droits & démarches est à votre disposition.

Pour la famille

Adapter son projet de vie

Aide au retour à l'emploi. Mise en place d'un accompagnement individualisé dans la recherche d'un nouveau emploi.

Coaching budget. Analyse du budget, réalisation d'une série de recommandations adaptée à la situation et mise à disposition de fiches pratiques ainsi qu'un livret de compte pour le suivi budgétaire.

Coaching forme. Accompagnement individuel de prévention santé par l'activité physique avec un « coach forme ».

Nettoyage du logement. Organisation et prise en charge du nettoyage du logement lors d'un déménagement ou d'une vente.

Dialogue & Solidarité

Vous avez perdu votre conjoint(e) ? Vous vous sentez seul(e), vous avez besoin d'être écouté(e) ? Contactez Dialogue & Solidarité, association soutenue par la Fondation OCIRP. Des professionnels et des bénévoles vous accueillent et vous écoutent pour vous aider dans votre cheminement du deuil. Ils vous accompagnent dans le cadre de groupes de parole ou lors d'entretiens individuels. dialogueetsolidarite.fr

0 800 494 627 Service & appel gratuits

Être autonome

Permis de conduire. Une aide financière de 600 € pour le passage de votre permis peut vous être accordée l'année de vos 18 ans, sous conditions de ressources.

Brevet de sécurité routière. Une aide financière de 200 € pour le passage du BSR peut vous être accordée l'année de vos 16 ans, sous conditions de ressources.

Stage de conduite. Une journée de formation pour apprendre à mieux maîtriser votre véhicule peut vous être proposée si vous avez moins d'un an de permis.

Faciliter le quotidien

Aide aux démarches administratives. Venue à domicile d'un intervenant pour aider à rechercher des éléments et à rédiger des documents.

Conseils juridiques. Connaître ses droits et être accompagné(e) (succession, consommation, logement, impôts...).

Aide à domicile. Réalisation des tâches quotidiennes telles que le ménage, la préparation des repas, le repassage et les courses de proximité.

Mise à disposition d'un(e) auxiliaire de vie. Aide aux actes de la vie quotidienne, vie sociale, présence auprès des personnes malades...

Vivre après

Connectez-vous sur vivreapres.fr
Témoignages, infographies, podcasts, articles... informez-vous sur les ruptures de vie.

Accédez à votre espace personnel à l'aide de vos identifiants. Vous pourrez y retrouver, à tout moment, les services d'accompagnement proposés et consulter votre situation.

Assurer son avenir

Soutien scolaire. Des cours particuliers sur mesure avec prise en charge financière par l'OCIRP peuvent être mis en place (jusqu'à 32 heures et dans les 12 mois qui suivent le décès de votre parent).

Orientation et insertion professionnelle. Un accompagnement pour vous orienter, trouver un stage ou un premier emploi si vous avez entre 14 et 26 ans.

Accompagnement d'enfant(s). Organisation et prise en charge de la conduite d'un/une(s) enfant(s) à l'école et lors d'activités extrascolaires.

Garde d'enfant(s). Organisation et prise en charge de la garde d'un/une(s) enfant(s) au domicile.

Faciliter la présence d'un proche. Organisation et prise en charge du déplacement et de l'hébergement d'un proche.

Aide aux déplacements. Organisation et prise en charge d'un taxi.

ET AUSSI : bien-être, entretien du jardin, petit bricolage, livraison de courses, nettoyage et fleurissement des sépultures...

Ces services sont accessibles sur l'ensemble du territoire national.

L'accompagnement social personnalisé – Rente de conjoint

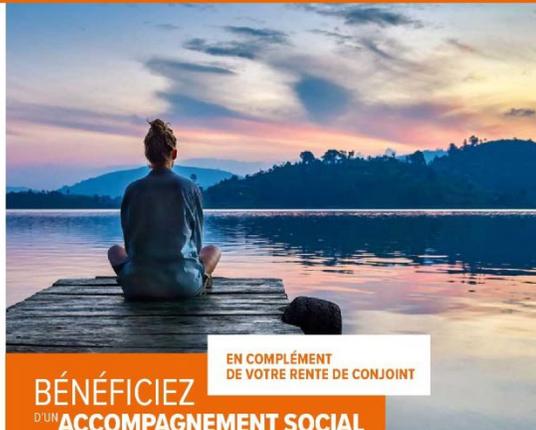
SOUTENIR LES VEUF(S) ET LES VEUVES

SOUTENIR LES VEUF(S) ET LES VEUVES

VOTRE INSTITUTION DE PRÉVOYANCE PEUT AUSSI VOUS AIDER SOUS CERTAINES CONDITIONS

Scolarité de vos enfants, bourses d'études...
Santé : frais d'optique et d'orthodontie...
Aide au départ en vacances...
Autres domaines : logement, transport...

➔ **CONTACTEZ VOTRE COORDINATEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**
0 800 599 800 ➔ Service & appel gratuits



EN COMPLÉMENT DE VOTRE RENTE DE CONJOINT
BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ

Vous avez besoin d'être écouté(e) et de vous renseigner sur les aides et les services adaptés à votre situation ?

➔ **CONTACTEZ VOTRE COORDINATEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**
0 800 599 800 ➔ Service & appel gratuits

OCIRP
protéger, agir, soutenir

UNION D'INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE À GESTION PARTAIRE,
RÉGÉE PAR LE CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
17 RUE DE MARIGNY - CS 30 023 - 75008 PARIS
TÉLÉPHONE : 01 44 56 22 56 - INTERNET : OCIRP.FR

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



OCIRP
protéger, agir, soutenir

AVEC LE DISPOSITIF VIVRE APRÈS

Un coordinateur vous écoute, vous informe et vous oriente.

Il active des services en fonction de vos besoins et en assure le suivi.

Être écouté(e), informé(e), soutenu(e)

Notre service d'écoute téléphonique personnalisé vous permet de parler de votre vécu, de vous renseigner sur votre rente de conjoint et d'être orienté vers les bons interlocuteurs en fonction de votre situation.

Notre guide *Reconstruire* est à votre disposition. Il récapitule l'ensemble des démarches à accomplir et vos droits.

Dialogue & Solidarité

Vous vous sentez seul(e), vous avez besoin d'être écouté(e) ?
Contactez Dialogue & Solidarité, association soutenue par la Fondation OCIRP. Des professionnels et des bénévoles vous accueillent et vous écoutent pour vous aider dans votre cheminement du deuil. Ils vous accompagnent dans le cadre de groupes de parole ou lors d'entretiens individuels.

0 800 494 627 ➔ Service & appel gratuits

dialoguesolidarite.fr

Se reconstruire et adapter son projet de vie

Soutien psychologique. Entretiens avec un psychologue clinicien.

Aide au retour à l'emploi. Mise en place d'un accompagnement individualisé dans la recherche d'un nouvel emploi.

Coaching budget. Analyse du budget, réalisation d'une série de recommandations adaptées à la situation et mise à disposition de fiches pratiques ainsi qu'un livret de compte pour le suivi budgétaire.

Coaching forme. Accompagnement individuel de prévention santé par l'activité physique avec un « coach forme ».

Nettoyage du logement. Organisation et prise en charge du nettoyage du logement lors d'un déménagement ou d'une vente.

Assurer l'avenir de ses enfants

Soutien scolaire. Des cours particuliers sur mesure avec prise en charge financière par l'OCIRP peuvent être mis en place (jusqu'à 32 heures et dans les 12 mois qui suivent le décès de votre conjoint(e)).

Être autonome

Aide financière pour le permis de conduire. 700 €. peuvent vous être versés si vous êtes demandeur d'emploi et sous conditions de ressources.

S'accorder un moment de répit

Partir en vacances. Si vous avez plus de 60 ans, vous pouvez profiter d'un séjour de vacances à un tarif préférentiel.

Vivre après

Connectez-vous sur vivreapres.fr
Témoignages, infographies, podcasts, articles... Informez-vous sur les ruptures de vie.

Accédez à votre espace personnel à l'aide de vos identifiants. Vous pourrez y retrouver, à tout moment, les services d'accompagnement proposés et consulter votre situation.

Faciliter le quotidien

Aide aux démarches administratives. Venue à domicile d'un intervenant pour aider à rechercher des éléments et à rédiger des documents.

Conseils juridiques. Connaître ses droits et être accompagné(e) (succession, consommation, logement, impôts...).

Aide à domicile. Réalisation des tâches quotidiennes telles que le ménage, la préparation des repas, le repassage et les courses de proximité.

Mise à disposition d'un(e) auxiliaire de vie. Aide aux actes de la vie quotidienne, vie sociale, présence auprès des personnes malades...

Accompagnement d'enfant(s). Organisation et prise en charge de la conduite d'un(des) enfant(s) à l'école et lors d'activités extrascolaires.

Garde d'enfant(s). Organisation et prise en charge de la garde d'un(des) enfant(s) au domicile.

Faciliter la présence d'un proche. Organisation et prise en charge du déplacement et de l'hébergement d'un proche.

Aide aux déplacements. Organisation et prise en charge d'un taxi.

ET AUSSI : bien-être, entretien du jardin, petit bricolage, livraison de courses, nettoyage et fleurissement des sépultures...

Ces services sont accessibles sur l'ensemble du territoire national.

OCIRP

Les plaquettes

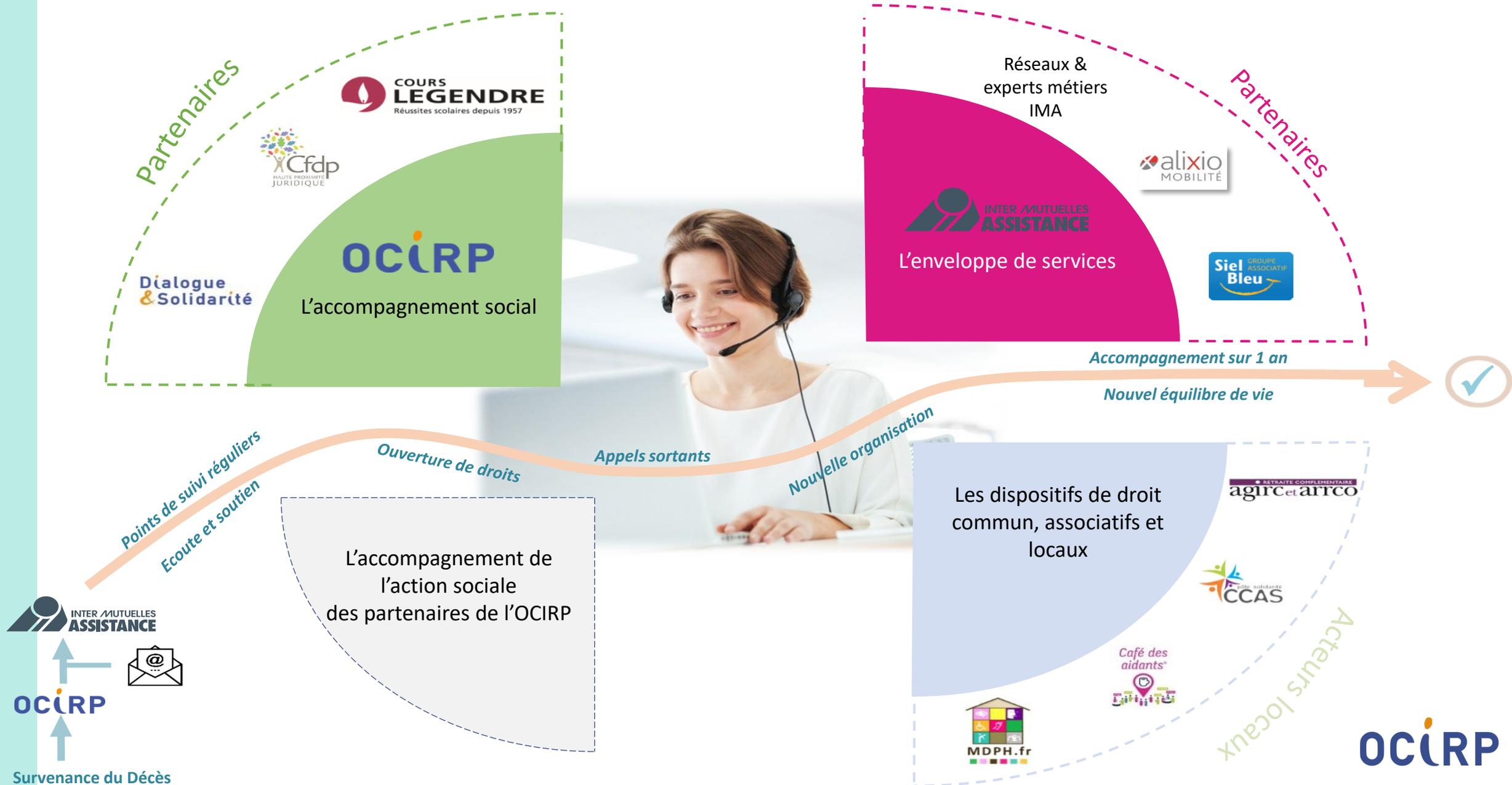


Une collection de livrets « Faire face »

- Faire face à la situation d'Orphelinage
- Faire face au Veuvage
- Faire face au Handicap
- Faire face à la situation d'aidant
- Faire face à la perte d'autonomie



Des services en complément du versement de la rente



Panier de services Vivre Après

Avec Vivre Après, un coordinateur écoute, informe et oriente ceux pour qui rien ne sera jamais comme avant. Il active des services en fonction des besoins et en assure le suivi.



80 unités / foyer
Sur 12 mois

■ Reconstruire son cadre de vie

- Soutien psychologique
- Nettoyage du logement quitté
- Aide au retour à l'emploi
- Coaching forme
- Coaching budget
- Prise en charge bien être

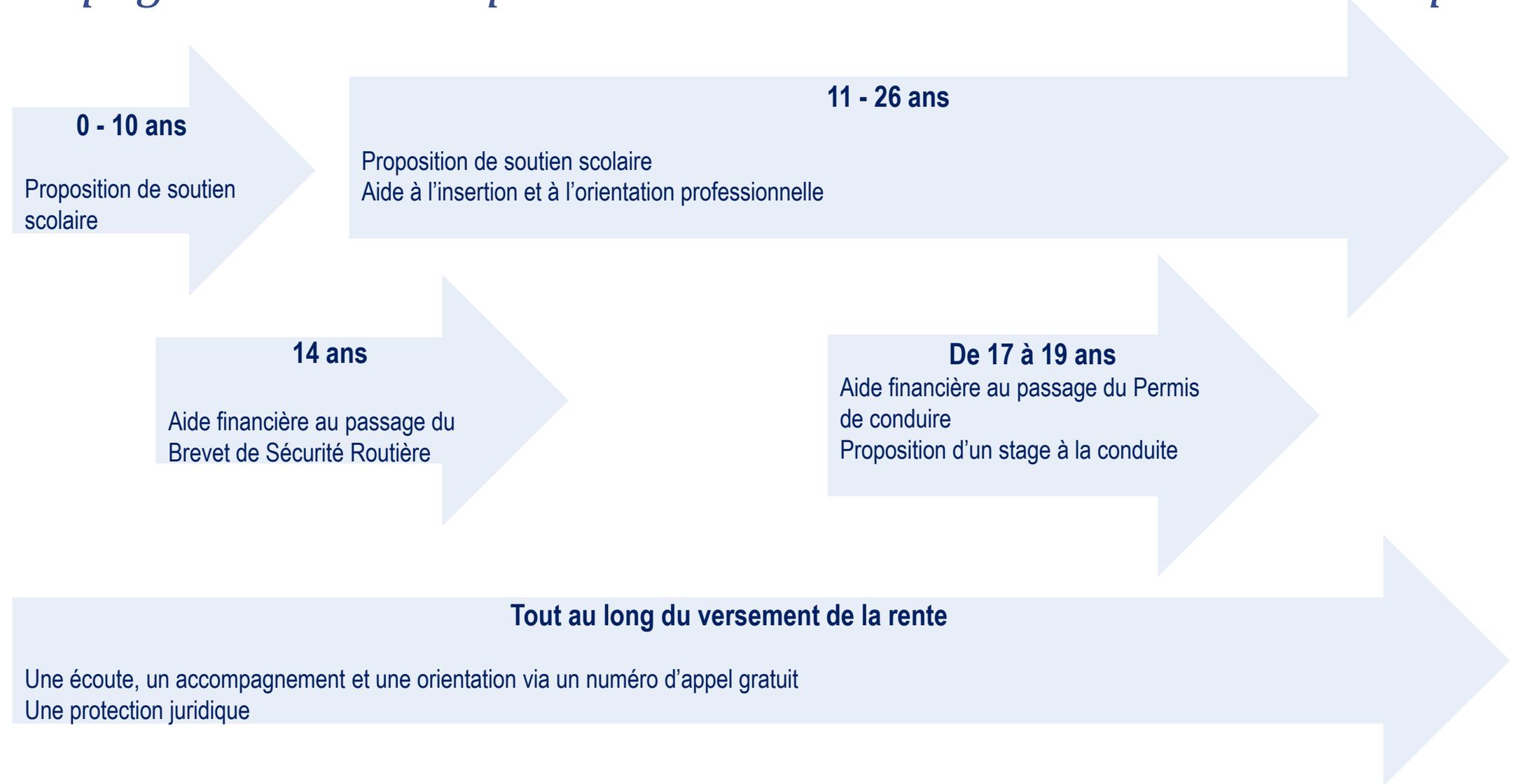
■ Faciliter le quotidien

- Aide à domicile - Auxiliaire de vie- Présence d'un proche
- Entretien du jardin - Petit bricolage
- Livraison de courses
- Aide aux démarches
- Garde des enfants, conduite à l'école, aux activités extra scolaires
- Aide aux déplacements en taxi
- Nettoyage et fleurissement des sépultures

Accompagnement social – Rente éducation et Rente handicap

- **Ecoute, soutien, information**
 - Accessible via un numéro d'appel gratuit
 - Livret «Faire face à l'Orphelinage»
- **Assistance juridique**
 - Un contrat qui défend les intérêts du bénéficiaire en lui donnant des conseils juridiques, fiscaux, administratifs et peut, le cas échéant intervenir en justice
 - Accessible via un numéro d'appel gratuit
- **Soutien scolaire**
 - Proposé aux orphelins la première année du décès du parent sans condition de ressource. Maximum 32 heures. Du primaire au supérieur
- **Aide à l'orientation, à l'insertion professionnelle, soutien psychologique pour les jeunes de 11 à 26 ans**
 - Aide à l'orientation professionnelle, Parcoursup
 - Aide à la recherche de stage, d'un 1er emploi, d'un contrat en alternance, ...
 - Ecoute et soutien psychologique
- **Aide au passage du permis de conduire**
 - L'année des 17, 18 et 19 ans, une aide de 600 € (sous conditions de ressources). Versée en 2 fois
- **Aide au Brevet de Sécurité Routière**
 - L'année des 14 ans, une aide de 200 € (sous conditions de ressources)
- **Stages Centaure**
 - Pour les jeunes conducteurs, une journée de formation à la conduite
- **Ateliers thématiques**
 - Ateliers de contes et d'expression corporelle pour les enfants. Groupes de parole ado
- **Les aides personnalisées des Institutions de prévoyance**
 - Aide au déménagement, aide au logement étudiant
 - Scolarité des enfants, achat de fournitures,
 - Frais de soins d'orthodontie, optique
 - Aide au Bafa, à la conduite accompagnée ...

Accompagnement social personnalisé – Rente éducation et handicap



Mise en place du dispositif Vivre après durant 12 mois, après le 1^{er} versement de la rente

Accompagnement social – Rente de conjoint

- **Ecoute, soutien, information**
 - Accessible via un numéro d'appel gratuit 0 800 599 800
 - Livret «Faire face au Veuvage»
- **Soutien scolaire**
 - Proposé aux enfants à charge. L'OCIRP prend en charge financièrement un 1er forfait d'heures sans condition de ressources lorsque le décès est inférieur à un an
- **Assistance juridique**
 - Un contrat qui défend les intérêts du bénéficiaire en lui donnant des conseils juridiques, fiscaux, administratifs et peut, le cas échéant intervenir en justice. Accessible via un numéro d'appel gratuit et un courriel
 - 02 40 47 01 70 ou ocirp@cfdp.fr
- **Une aide à l'insertion professionnelle**
 - Un accompagnement individualisé vers l'emploi.
 - Aide financière au passage du permis de conduire et à la reprise d'heures. Montant de 700 € pour les demandeurs d'emploi.
- **Permanences juridiques**
 - Accueil en présentiel des bénéficiaires par des juristes pour les aider lors de problèmes juridiques
- **Permanences administratives**
 - Accueil en présentiel des bénéficiaires par un travailleur social afin de les aider dans leurs démarches administratives
- **Les aides personnalisées des Institutions de prévoyance**
 - Aide au déménagement, au paiement du loyer, aide au logement étudiant,
 - Scolarité des enfants, achat de fournitures, frais de garde pour les jeunes enfants,
 - Frais de soins d'orthodontie, optique,
 - Aide au retour à l'emploi, prise en charge de formation,
 - Aides exceptionnelles, ...

Accompagnement social personnalisé – Rente de conjoint

Tout au long du versement de la rente

Une écoute, un accompagnement et une orientation via un numéro d'appel gratuit

Une protection juridique

Un soutien scolaire pour les enfants à charge

Une aide au passage du permis de conduire ou à la reprise d'heures de conduite

Mise en place du dispositif Vivre après durant 12 mois, après le 1^{er} versement de la rente

Verbatims

« Je ne pensais pouvoir bénéficier de tous ces services, ça va m'aider et ça me rassure..."

" Je suis complètement perdue et je suis soulagée de pouvoir bénéficier de votre soutien car je n'ai pas d'autres aides..."

" Même si je n'utilise pas tous vos services, je sais que je suis soutenue dans cette épreuve, ça me fait chaud au cœur, même vos appels me font du bien. Pour tout ça, je vous dis merci"



Mesure d'impact sur les bénéficiaires enfants/jeunes (rente éducation)

Caractérisation des enfants et jeunes bénéficiaires

Nombre de répondants au questionnaire des enfants/jeunes : 160

Les bénéficiaires sondés ont en moyenne 14 ans

La moitié des jeunes bénéficiaires de la rente éducation ont entre 15 et 17 ans (49%)

Les $\frac{3}{4}$ ont entre 12 et 17 ans

55% sont des filles

Impact sur la scolarité des enfants/jeunes

L'accompagnement social joue un rôle important dans le parcours scolaire dans les domaines suivants

Redoublements

Motivation à l'école pour les études plus longues

Décrochage scolaire

Accès à un soutien scolaire

Exclusion sociale

Choix d'un parcours scolaire adapté

Impact sur la scolarité des enfants/jeunes



1 jeune sur 3 a bénéficié du soutien scolaire grâce à l'accompagnement social (34%)

Impact sur le décrochage scolaire



- 28% des jeunes intégrés au système scolaire ont évité le décrochage scolaire
- **3 jeunes sur les 9** qui étaient en situation de décrochage estime être revenus dans le système scolaire

Impact sur le redoublement



- 13% des jeunes auraient sûrement redoublé sans l'accompagnement de l'OCIRP

Impact sur la scolarité des enfants/jeunes

45%

Près de la moitié des bénéficiaires estiment dans un parcours d'études qui leur convient mieux grâce à l'Accompagnement social

51%

Près de la moitié des bénéficiaires se sentent plus motivé(e)s à l'école ou dans leurs études grâce à l'Accompagnement social

42%

des bénéficiaires se sentent plus épanoui(e)s à l'école ou dans leurs études grâce à l'Accompagnement social

41%

des bénéficiaires estiment avoir pu mener des études plus longues grâce à l'Accompagnement social

L'AS et ses services permettent d'éviter différents impacts négatifs liés au décrochage scolaire.

Le décrochage scolaire entraîne de nombreuses conséquences sociales négatives : un **risque accru de chômage**, des **opportunités d'emploi limitées**, des **salaires plus bas**, une **estime de soi réduite**, une augmentation des **comportements à risque**, à des **problèmes de santé mentale**, à des **difficultés d'insertion sociale** et **moins d'accès à la formation continue** pour le décrocheur. Pour la famille du décrocheur scolaire, cela peut causer une **pression financière**, du **stress**, des **tensions relationnelles**, et la création d'un modèle négatif pour d'autres membres de la famille.



Outre l'impact social, le décrochage scolaire entraîne de nombreux coûts pour la société. L'Accompagnement social permet d'éviter ces coûts en évitant à des enfants/jeunes de décrocher

12%

des enfants/jeunes accompagnés évitent de décrocher grâce à l'AS à un moment de leur accompagnement

L'équipe de l'accompagnement social de l'Ocirp



Par mail social@ocirp.fr

Via un numéro national d'appels gratuit 0 800 599 800



Cathy PUTHOIS
Coordinatrice de l'accompagnement social
07 86 06 02 55
puthois@ocirp.fr

